

Question présentée par le député :

M. Jean-Louis Fazio

Date de dépôt : 16 mai 2013

Question écrite urgente

Dérapages de certains élus !

Les éditions respectives de La Tribune de Genève, du Matin et de 20 Minutes, du jeudi 2 mai 2013, rapportent des faits d'une certaine gravité, de nature à discréditer l'ensemble de nos institutions et des élus.

Ces médias mettent en cause, dans le cadre de l'exercice de son mandat de rapporteur sur une candidature à la nationalité suisse, un conseiller municipal (UDC) de la Ville de Genève.

La presse nous indique que tant le chef de groupe, également député au Grand Conseil du parti politique concerné que sa présidente cantonale, conseillère nationale, « banalisent » cette situation, qui eût pu être évitée, si ces responsables politiques, avaient pris en compte le comportement de leur élu lors de la législature municipale précédente.

Face à de tels manquements aux règles qui sous-tendent et régissent notre société, le Conseil d'Etat entend-t-il rappeler au bureau du Conseil municipal de la Ville de Genève – lequel semble avoir conservé pour lui ces faits inadmissibles et intolérables – ainsi qu'à l'ensemble des élus, le respect du serment qu'ils prêtent et leurs responsabilités particulières dans le traitement des procédures de naturalisation ?